



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple. **VS**



> page 3

Les Jeannes expliquent
la signification du terme
« Manterrupting »

> page 4

La Jeune Garde. Caroline Reynard
nous propose cette réflexion :
« Pour les plus vils, les pauvres
n'existent qu'en campagne. »

> pages 5 à 7

Le grand dossier d'Ingrid
Mattmann : Le mercure,
la Lonza et le canton
du Valais.
Chronique d'une pollution
engagée



Les diabolins rouges

Stéphane Rossini a fait rêver et donner beaucoup d'espoir à la gauche valaisanne ainsi qu'aux progressistes. Avec un score historique au premier tour, plaçant deux socialistes dans les cinq premiers, le PSVR et le SPO semblaient légitimes dans leur stratégie de liste ouverte. Le canton avait alors une chance unique de pouvoir s'affranchir des idéologies et de se rassembler autour de compétences avérées et saluées par tous les bords politiques nationaux.

C'était sans compter sur la peur viscérale et la haine de la droite valaisanne pour qui les socialistes représentent encore l'émanation diabolique du communisme.

Le mot d'ordre du PDC a fonctionné à plein régime: il ne faut surtout pas deux socialistes au gouvernement, et tant pis pour les compétences, tant pis pour le bon développement du canton, ce n'est pas important... tant qu'il n'y a pas deux socialistes ...

Nous, les socialistes, mais aussi et surtout nous, les Valaisans, sommes heureux d'avoir fait le choix de nous séparer d'une personne plus occupée à philosopher sur les problématiques internationales qu'à gérer son département. Cependant, Frédéric Favre n'est pas le choix de la raison, ni même celui de l'équilibre mais bien celui de la tradition de droite de notre canton.

J'attends avec impatience les premières prises de position de Frédéric Favre face au Grand Conseil. Bien que ce dernier semble plus radical que libéral et donc plus au centre, le groupe Alliance de Gauche devra maintenir son combat contre les coupes budgétaires et de prestations aux plus faibles et démunis de notre canton; coupes d'ailleurs imposées par l'ensemble de la droite depuis ces quatre dernières années.

Les diabolins rouges continuent le combat!

Emmanuel Amoos

Edito | On sait qui gouverne en Valais



Passée la joie de voir l'homme au catogan éjecté du gouvernement et celle de conserver un siège socialiste, l'observateur de la vie politique valaisanne doit bien constater que, malgré l'érosion lente et régulière de l'électorat du PDC, en particulier dans les scrutins à la proportionnelle, la machine de centre droit conservatrice sait très bien manœuvrer pour imposer sa loi politique dans le Vieux-Pays. Les pontes du parti démocrate-chrétien ont beau se rengorger et affirmer, la main sur le cœur, qu'ils n'ont donné aucun mot d'ordre secret pour le deuxième tour, voir le nouveau venu PLR Frédéric Favre remonter de manière si spectaculaire ne peut que laisser songeur. Dans le Haut-Valais, cela prend des proportions incroyables: dans cette partie du canton où les libéraux-radicaux peinent tellement à sortir d'un anonymat comateux, on frise l'apoplexie en consultant les résultats de Favre. On le voit obtenir, dans certaines petites communes, des scores quarante fois plus importants qu'au premier tour!

Le président du PLR, René Constantin a eu raison de dire qu'il s'agissait d'un jour historique pour le Valais, mais certainement pas dans le sens qu'il entendait. Ce n'est pas le retour de son

parti au gouvernement qui relève de l'histoire, mais bien l'acceptation par les libéraux-radicaux d'être les vassaux de leur ennemi héréditaire, de ce PDC arrogant qu'ils n'ont cessé de fustiger et de houspiller pendant un siècle. Oui, ce qui fut historique dans ce scrutin du 19 mars, c'est bien la nouvelle alliance entre deux partis bourgeois qui se regardaient autrefois comme deux chiens de faïence et qui aboient maintenant d'une seule voix dans le même chenil.

Avoir deux socialistes au Conseil d'État serait censé être un tabou, comme voir gagner une vache valdotaine à la finale des reines à Aproz. Mais la non élection de notre camarade Stéphane Rossini est due à un faisceau de causes dont la moins importante n'est pas la mauvaise entente entre les socialistes du Haut et ceux du Bas. Les rapports entre les deux partis PS devront rapidement être mis à l'ordre du jour des discussions. Maintenant que le siège est resté dans le Haut-Valais, la perspective des élections cantonales 2021 (eh oui!), avec l'éventuelle candidature de l'UDC Franz Ruppen, devrait faire réfléchir les responsables du PSVR et les pousser à ne pas se laisser dicter leur stratégie par d'autres instances.

Le Valais perd un homme politique d'une grande envergure et d'une compétence qui dépasse de loin les frontières cantonales. Et, pour ce scrutin, il a été le fer de lance de l'éviction d'Oskar Freysinger du Conseil d'État: certains tribuns triomphants du PLR feraient bien de ne pas l'oublier et même de le reconnaître.

Merci Stéphane!

Pierre Nicolet



Le vengeur masqué

«Il n'y a eu aucun accord tacite avec tel ou tel parti. Rien de rien. J'ai toujours dit qu'avoir deux socialistes au gouvernement, c'est trop. Sinon, je n'ai donné aucune consigne par rapport aux autres partis.» Dixit Jacques Melly, dans le NF du 20 mars. Bon, on ne va pas mettre en doute sa bonne foi,

mais alors, certains PDC ont dû se charger du boulot. Voyez plutôt: Frédéric Favre passe, à Ausserberg de 2 voix au premier tour à... 80! À Leuk, fief de M. Roberto Schmidt, de 63 voix à... 496! À Anniviers, de 205 à 525! À Chamoson, de 378 à 640! Être en retard de 10057 voix au premier tour par rapport à Stéphane Rossini et arriver avec 4215 voix d'avance, ce n'est pas progresser, c'est être propulsé par une force obscure. Non, non «aucun accord tacite... rien de rien». Il y a des riens qui valent beaucoup... de voix.

Convocation

Les actionnaires de la Banque Cantonale du Valais (BCVs) sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Le mercredi 26 avril 2017, à 17h00,
à la salle polyvalente de Conthey**

Le rapport annuel et les comptes annuels, le rapport du Réviseur et les propositions concernant la répartition du bénéfice résultant du bilan et la distribution extraordinaire par prélèvement sur la réserve légale issue du capital sont mis à la disposition de tout actionnaire dûment légitimé, au siège social et dans toutes les succursales de la Banque Cantonale du Valais, vingt jours avant l'Assemblée générale.

Les propositions des actionnaires sont à déposer, par écrit, jusqu'au vendredi 7 avril 2017, auprès de M. Jean-Daniel Papilloud, Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais, case postale 222, à Sion.

Les actionnaires inscrits au registre des actions au plus tard le mercredi 19 avril 2017 sont autorisés à participer et à voter à l'Assemblée générale et reçoivent une invitation personnalisée par courrier.

Les titulaires d'anciennes actions au porteur, détenues à domicile ou dans un coffre-fort, qui n'auraient pas encore déposé leurs actions auprès d'une banque conservent le droit de convertir leurs titres en actions nominatives dématérialisées. Néanmoins, pour pouvoir obtenir une carte d'entrée à l'Assemblée générale, ils devront procéder au dépôt des titres auprès d'une banque et demander leur inscription au registre des actions jusqu'au lundi 10 avril 2017 au plus tard.

Du 19 avril au 26 avril 2017 inclus, aucune inscription ne sera faite au registre des actions qui donne droit à l'exercice du droit de vote à l'Assemblée générale. Les actionnaires qui aliéneraient tout ou partie de leurs actions avant l'Assemblée générale n'auront plus de droit de vote dans cette mesure. Ils devront retourner les cartes d'entrée et le matériel de vote déjà reçus.

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter, au moyen d'une procuration écrite, par un autre actionnaire ou un tiers de leur choix.

Le bureau sera fermé dès l'ouverture de l'Assemblée générale.

Sion, mars 2017

Le Conseil d'administration

Jean-Daniel Papilloud
Président

Olivier Dumas
Secrétaire



**Banque Cantonale
du Valais**
www.bcvs.ch

La confiance rapproche



Chronique des Jeannes



Sylvia Pinel, après NKM, vient de faire l'expérience d'un phénomène que toutes les femmes connaissent, même si elles en ignorent le nom: le maninterrupting. La parole est donc aussi un enjeu de pouvoir, qui reste une affaire d'hommes.

C'est pourquoi les réunions du MLF n'étaient destinées qu'aux femmes, afin qu'elles puissent s'exprimer librement, sans que leur parole soit confisquée.

Le moment le plus cuisant que j'ai vécu eut lieu lors d'une réunion regroupant les président-e-s de groupes des trois Écoles de commerce, dans les années 90. Comme il s'agissait de nouveaux programmes, j'ai attiré l'attention, une fois de plus, sur le sexisme des contenus et la nécessité d'y remédier. L'un des trois directeurs n'a rien trouvé de mieux que d'ironiser «Au sujet des manuels scolaires... et non d'Emmanuelle...». Mon propos tourné en dérision ne pouvait plus être entendu. En outre, l'allusion à un film érotique pour écarter un argument pédagogique relevait du harcèlement sexuel. Les enseignant-e-s venaient de recevoir une information à ce sujet, donnant deux noms de référence, une médecin et une juriste. J'ai fait appel à cette dernière. Après plusieurs tractations, il a été convenu que le directeur en question écrirait une lettre d'excuses destinée à la centaine de personnes présentes lors de la séance. Ce fut certes un baume sur ma blessure, mais ma proposition avait été balayée. Enfin, combien de cas de ce genre ne sont même pas relevés?

On peut prendre deux exemples récents: le troisième débat télévisé avant la Primaire de la droite en France (20 et 27.11.16). Une seule femme, Nathalie Kosciusko-Morizet (dite NKM) est opposée à 6 hommes. Elle a été interrompue 27 fois... contre 9 pour Alain Juppé, 10 pour Jean-François Copé, 11 pour Jean-Frédéric Poisson et Bruno Le Maire et 12 pour François Fillon et Nicolas Sarkozy.

Situation analogue lors du débat de la Primaire de la gauche (22 janvier et 29 janvier 2017). Sur le plateau, également une seule femme, Sylvia Pinel, en face de 6 hommes: Manuel Valls, Benoît Hamon, Arnaud Montebourg, Vincent Peillon, François de Rugy et Jean-Luc Bennahmias. Ce dernier, qui n'obtiendra que 1% des voix, la coupe quand elle répond à une question de David Pujadas. Elle réagit, tente de reprendre le fil, mais elle a oublié la question!

Il faudrait organiser des séminaires «Comment ne pas être interrompue par un homme en réunion», parallèlement à ceux qui aident les femmes à prendre la parole en public. Pour que la voix des femmes soit entendue et compte enfin.



La Jeune Garde |

Pour les plus vils, les pauvres n'existent qu'en campagne



Triste rengaine. «Maria, mère de famille, ne peut plus payer son loyer... L'État paye 650'000 francs par mois pour les loyers des migrants.» Cette phrase – à la logique des plus douces – a été le slogan phare de ces élections cantonales. On pourrait se poser la question de la véracité de ces propos, ou encore celle de son efficacité lors de la campagne. Mais ce qui m'intéresse ici, c'est Maria, ce sont ces «migrants», et surtout notre

rapport avec eux. Ils sont tous deux instrumentalisés, à titres différents, par l'UDC Valais. Ces «migrants» jouent un rôle de bouc émissaire. Tout un imaginaire a été bâti autour de leur représentation, parce que, oui, il est plus facile de jouer sur la peur que de s'intéresser à la politique sociale. Et Maria alors? Maria fait ici office de «bon» pauvre. Un bon pauvre? Ah oui, le mauvais c'est le migrant! Maria est celle qui mérite qu'on l'aide, celle qui travaille, celle qui a des enfants; c'est celle qui est de «chez nous».

Évidemment, après avoir compris que ces images sont erronées, il est important de remettre l'humain au centre de cette problématique, «L'humain d'abord», dirait Mathias Reynard. «Le pauvre» n'a plus à être instrumentalisé par des politiques diverses. Je suis un être humain, eux

aussi, toi aussi. Il n'est pas évident (mais certainement pas impossible) pour nous tous d'interférer directement au niveau politique et au niveau

C'est à chacun de nous de faire bouger les choses, de distribuer des sourires et des coups de main à tous les coins de rue, de se battre pour ce que l'on croit juste.

des diverses protections sociales, mais chacun de nous peut aider. Tu peux inviter ton camarade de classe afghan à venir manger chez toi. Pour lui, arrivé en Suisse sans sa famille, tu peux aussi récolter des habits pour les plus démunis, tu peux t'asseoir discuter avec ce sans-abri à la Riponne, tu peux ne pas stigmatiser

ces personnes et les traiter justement, en personne. Ce ne sont pas juste des représentations «utiles» à certaines politiques, et tu peux le leur faire savoir. C'est à chacun de nous de faire bouger les choses, de distribuer des sourires et des coups de main à tous les coins de rue, de se battre pour ce que l'on croit juste. Aide les autres, autant que tu le peux, je crois encore en l'humanité, je crois en nous.

Quoi de mieux pour conclure cette campagne bestiale qu'une citation du groupe français Fauve?

«La tête haute un poing sur la table et l'autre en l'air fais-moi confiance avant de finir six pieds sous terre J'aurai fait tout ce que je peux faire, Tenté tout ce qu'il y a à tenter et surtout, surtout, j'aurais aimé »

Caroline Reynard

Billet d'humeur

La montée en puissance des partis d'extrême droite et du populisme dans tous les pays est le fait du libéralisme économique et de rien d'autre. Ce n'est pas moi qui le dis mais Charles WYPLOSZ, professeur d'économie à l'Institut de hautes études internationales et du développement.

Et que propose-t-il à la place? Rien du tout, il faut attendre un retour du balancier. En tant que professeur il doit savoir de quoi il parle et il l'explique: à partir du début des années 80 avec l'arrivée au pouvoir de M.Thatcher et de R. Reagan, il a été mis en place d'importantes privatisations, la baisse des impôts directs, la maîtrise de l'inflation et du déficit public, ainsi que l'affaiblissement des syndicats.

Cette politique suicidaire a laissé au bord de la route un nombre impressionnant de travailleuses et travailleurs qui n'arrivent plus vivre

et à faire vivre leur famille. Cette politique a été menée en Suisse par le PLR et ses parangons que sont les Nantermod, Lüscher et autres Isabelle Moret, soutenus souvent

Les laissés-pour-compte de la société ultralibérale se révoltent et votent pour plus de protections et la fermeture des frontières, croyant qu'en se repliant sur soi on va résoudre tous les problèmes.

par le PDC Buttet. Quant à l'UDC, il ne faut surtout pas toucher à l'économie mais il faut fermer les frontières et, pour le reste, pas de barrières, pas de syndicats, pas d'impôts, laisser l'économie diriger les pays. Avec cette politique, je me demande comment EMS chimie et Stalder Rail, tous deux issus de l'UDC vont continuer à commercer

avec l'Europe. Et après, on érige la responsabilité individuelle en dogme! Quelle responsabilité individuelle peut avoir une famille qui n'arrive plus, même en travaillant tous les jours, à payer ses factures et doit se priver de tout? Les laissés-pour-compte de la société ultralibérale se révoltent et votent pour plus de protections et la fermeture des frontières, croyant qu'en se repliant sur soi on va résoudre tous les problèmes. Ce ne sera malheureusement pas le cas et l'on va voir arriver au pouvoir des fanatiques tels les «Trumplamort», les Le Pen et autres Haider.

J'ose espérer que ces personnages, qui ne tiennent aucunement compte du souci des travailleuses et travailleurs, mais se préoccupent uniquement de leur portemonnaie se verront sanctionner un jour. Quant au PLR et au PDC, j'ose espérer qu'ils se réveilleront un jour avant qu'il ne soit trop tard.

Germain VARONE



Le vengeur masqué (bis)

Oskar Freysinger, le ministre sortant, le sinistre mordant, qui a reçu son congé de la part du peuple valaisan est resté muet le dimanche 19 mars. On ne sait trop s'il est resté confiné dans son carnotzet, contemplant mélancoliquement son drapeau du II^e Reich ou s'il a médité dans son jardin avec son consultant et communicateur Despot sur la meilleure manière de survivre après ce cataclysme. Toujours est-il que même les principaux personnages de son parti semblaient empruntés devant cette absence: les Logean, Fauchère, Desmeules étaient contraints de constater cette peu glorieuse manière de quitter le navire. Et il a fallu un UDC du haut, Franz Ruppen, pour suggérer que, enfin «frei» de tout poste politique, le Saviésan pourrait bien quitter la vie politique. Mais, le 19 mars, nous en fûmes à devoir jouer au jeu: où est Freysi?

Le dossier d'Ingrid Mattmann | Le mercure, la Lonza et le canton du Valais Chronique d'une pollution engagée

Depuis plus de 5 ans, date de l'« officialisation » d'une pollution au mercure, le Valais s'embourbe dans les méandres de ce qui fut appelé « le scandale valaisan » et qui devient le « Lonzagate ».

En ce mois de mars 2017, des négociations courent toujours, sur un dossier qui traîne en longueur.

Au profit de qui? Certainement pas des Haut-Valaisans qui dorment encore sur un « lit de mercure ».

Au profit de quoi? Des enjeux financiers importants seraient à l'origine de la stagnation du dossier, alors que de l'eau boueuse, charriant des sédiments contaminés, coule sous les ponts.

Comment démêler un imbroglio, financier, judiciaire et politique, qui empoisonne un canton et ses citoyens?

Pour cela un petit tour d'horizon s'impose ou une piqûre de rappel...



« identique » à celui de Minamata. Or, l'installation de production d'acétaldéhyde à l'aide de mercure était le cœur de la Lonza. Cette substance servait à la fabrication de nombreux autres produits.

Trente années de rejet de mercure au Japon, 30 années de rejet dans le Haut-Valais.

Certes la comparaison peut s'arrêter là. L'intoxication des habitants de Minamata est principalement due à leur alimentation, en grande partie une consommation de poissons pêchés dans la baie incriminée.

Aucune étude n'a permis à l'heure actuelle de confirmer ou rejeter des problèmes sanitaires dus aux légumes, fruits, ou autres produits laitiers dépendant directement des terres contaminées, même si les jar-

dins potagers ont été interdits dans les zones polluées.

Vingt années pour que les premiers symptômes apparaissent à Minamata. Dans le Haut-Valais, aucune intoxication n'a été décelée à ce jour sur les quelques 171 personnes analysées (cheveux, sang, urine). Sans grande certitude ni fiabilité.

Comment en sommes-nous arrivés là?

Chronologie de la pire pollution par le mercure dans l'histoire de la Suisse

1930-1976: quantité non identifiée de mercure déversée dans la plaine du Rhône... non identifiée? La Lonza décharge ses eaux usées dans le Grossgrund Kanal sans qu'elles ne

Le mercure un danger pour la santé?

Le mercure est considéré par l'OMS comme l'un des dix produits chimiques ou groupes de produits chimiques extrêmement préoccupants pour la santé publique.

Le mercure peut avoir des effets toxiques sur les systèmes nerveux, digestif et immunitaire, et sur les poumons, les reins, la peau et les yeux.

chimiques lors de sa production d'acétaldéhyde par un procédé utilisant du mercure inorganique.

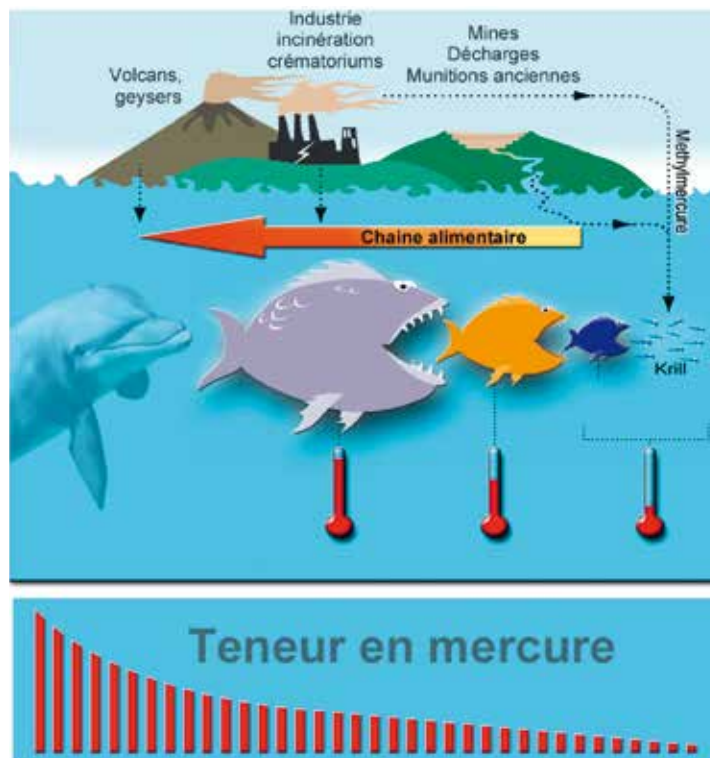
Une fois les déchets toxiques dans l'eau, il y avait une réaction entre l'acétylène et l'eau formant du méthylmercure.

Le mercure déversé dans le Grossgrund Kanal, canal d'évacuation de la Lonza, à Viège, ne serait pas

La maladie de Minamata

On parle de maladie de Minamata pour désigner les symptômes et syndromes induits par l'intoxication in utero aux composés de mercure – monométhylmercure (avant d'être converti en méthylmercure, le mercure doit provenir de différentes sources naturelles ou humaines). C'est un des exemples les plus souvent cités pour évoquer les « maladies industrielles ».

Le méthylmercure a été au Japon au centre d'une catastrophe humaine entre les années 1932-1966 touchant des dizaines de milliers de personnes, dont deux mille décès. L'usine de la compagnie Chisso déversait dans la baie de Minamata des produits



Alors que depuis 1950, et la catastrophe de Minamata, tous connaissent le danger du mercure, la Lonza, entourée de scientifiques hautement spécialisés, continue de déverser ses déchets.

passent auparavant dans une usine de traitement. Le mercure s'accumule dans les sédiments du canal.

Alors que depuis 1950, et la catastrophe de Minamata, tous connaissent le danger du mercure, la Lonza, entourée de scientifiques hautement spécialisés, continue de déverser ses déchets.

La Lonza en avait conscience. «Elle redoutait même la toxicité du produit, puisqu'elle imposait aux ouvriers de la production un suivi médical et leur accordait même une semaine de vacances supplémentaires appelée «Vacances mercures», Quecksilber Ferien en allemand», me confie Thomas Burgener, ancien conseiller d'État, coprésident bénévole qui défend les intérêts des propriétaires lésés.

Des sédiments ont été utilisés jusqu'en 1990 par de nombreuses personnes comme fertilisants, pour des remblais, etc.

Or, la Lonza s'interroge sur la responsabilité des communes autorisant le prélèvement de ces sédiments.

Un communiqué de l'usine chimique aurait-il été transmis mettant en garde leur utilisation?

«Peu probable!» selon Thomas Burgener: «Il est évident que si un tel document existait, il serait déjà sorti».

2007: le SEP (Service de la protection de l'environnement) publie le plan cadastral des sites pollués dans le

canton: le Grossgrund Kanal et ses alentours n'y figurent pas!

2010: découverte de mercure dans les gravats utilisés sur le chantier de l'autoroute A9.

Pourquoi a-t-on analysé les matériaux utilisés pour le chantier de l'A9? Est-ce que c'est systématique sur les chantiers?



Réponse de Jérémie Pralong, ancien député socialiste, diplômé d'un master en géosciences et environnement, qui avait pris à cœur le dossier du mercure lors de son mandat: «On analyse systé-

matiquement la qualité des matériaux qu'on excave, pour savoir si on peut les réutiliser ou les mettre en décharge, ou s'il faut les brûler. La Confédération découvre la pollution en 2010-2011. Le canton a été très long à réagir. Il suffit d'une à deux semaines pour connaître les résultats des analyses».

17.01.2011: le SEP du canton du Valais envoie une lettre à l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) pour les informer de la découverte.

Septembre 2011: le canton du Valais demande à la Lonza d'enquêter.

Décembre 2012, accord de la Lonza, plus d'un an après la demande du canton!

Ce n'est que en 2014, que la presse révèle l'affaire!

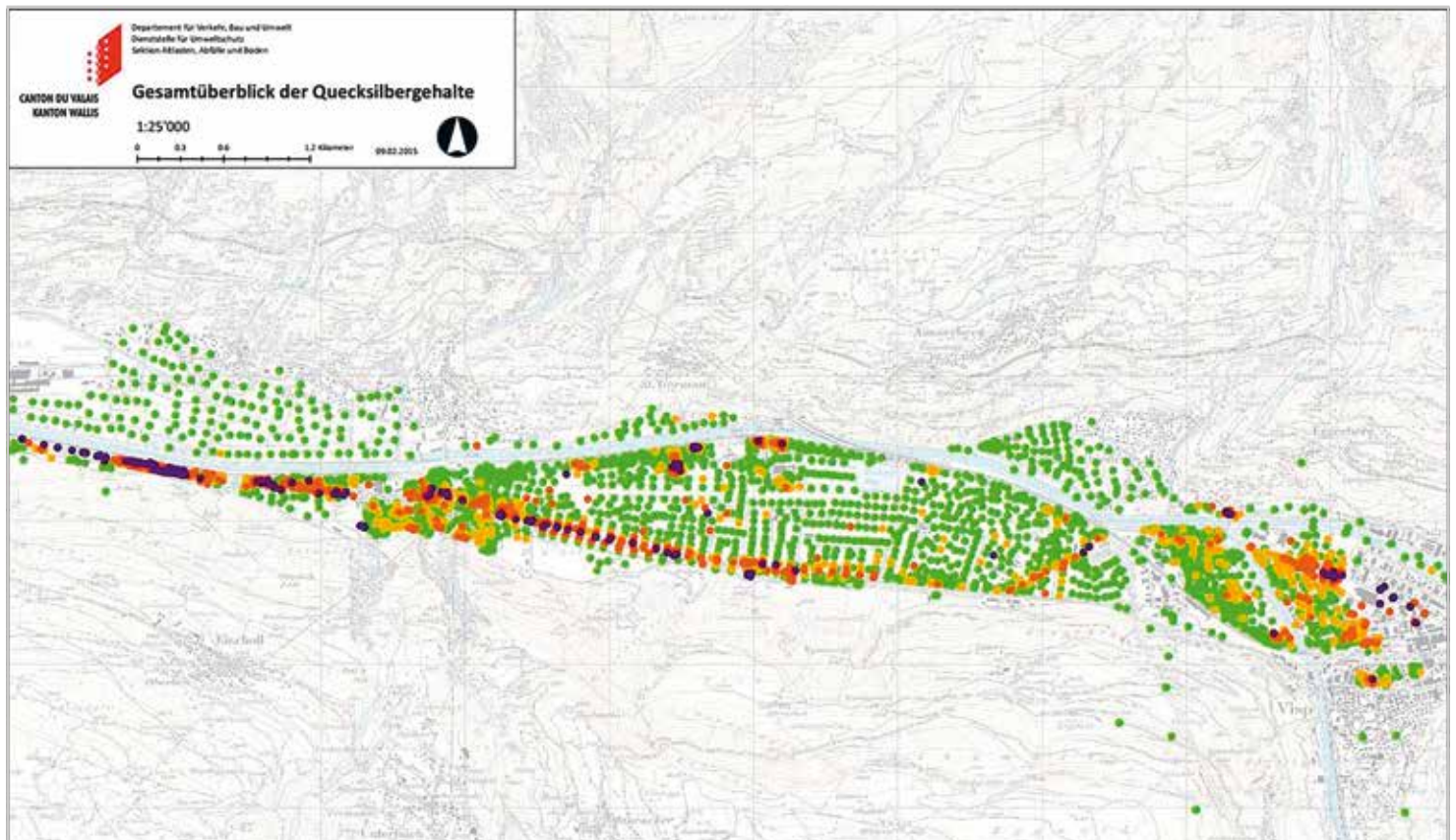
Les regards se tournent alors vers la Lonza, le pionnier de la chimie dans le Haut-Valais, et son site à Viège, une des zones industrielles les plus anciennes et les plus importantes de chimie en Suisse.

Selon une estimation du SPE, pour toute la période d'environ 1930 jusqu'au milieu des années 1970, la Lonza aurait déversé un total de 28 tonnes de mercure dans le Grossgrund Kanal. Pour un ancien collaborateur de MFE (Médecins en faveur de l'environnement), ce serait au moins 200 à 250 tonnes pour l'ensemble de la période concernée.

Les prélèvements effectués à de nombreux endroits sont calculés à un taux en milligramme de mercure par kilogramme de terre – pour information ou rappel, dans le Haut-Valais, certains ont atteint un taux de 3500 mg/kg, le plus élevé au niveau mondial, alors que, à Minamata, il était de 2200 mg/kg.

Les zones contaminées au-dessus de 5 mg/kg sont automatiquement prises en charge et décontaminées. Celles comprises entre 0,5 et 2 mg/kg sont inscrites au cadastre des sites pollués mais laissées en l'état, ou à charge des propriétaires. Ce qui est injuste et pénalise les propriétaires. À ce sujet, deux motions ont été déposées en janvier 2017 par Mathias Reynard, Conseiller national PS et le

La carte de l'État du Valais sur l'aperçu des teneurs en mercure dans la région de Viège au 9 février 2015 (www.vs.ch)



conseiller aux États PDC, Beat Rieder. Les 2 Valaisans demandent d'adapter les règles en vigueur afin d'abolir cette « punition inutile ».

Le 19.04.2015: dans le blog « Entremont-Autrement », Jérémie Pralong annonçait l'ouverture en 2015 d'une session parlementaire « spéciale mercure ». Certains parlementaires demandaient la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire. Proposition balayée par le Parlement. Or, quelques semaines plus tard, suite à une expertise indépendante, la pollution s'avère beaucoup plus importante.

Avril 2016: de nouvelles investigations entre Viège et Niedergesteln montrent que la pollution s'étend plus en profondeur que supposé. À Turtig, les experts ont trouvé du mercure à plus de trois mètres de profondeur.

D'hier à aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Un dossier empoisonné, un rapport sous scellé, un canton sous les feux de la rampe !

Un constat évident tout d'abord: la lenteur des réactions pour mesurer l'ampleur des dégâts et pour intervenir.

Mais encore: le fameux document établi en 2011 par l'État du Valais concernant la pollution chimique est au cœur d'une polémique: que cache-t-on et pourquoi ?

En 2014, l'émission Temps Présent de la RTS « Alerte au mercure, un scandale valaisan » avait demandé au SPE à pouvoir le consulter, ce qui lui avait été refusé.

Saisi du dossier, le préposé à la protection des données et à la transparence, Sébastien Fanti, avait estimé à l'époque que l'intérêt public était prépondérant et avait recommandé la transmission du rapport.

En décembre dernier, il recevait une fin de non-recevoir, avec également une intimation de ne pas communiquer à ce sujet.

En février 2017, Me Fanti a déposé un recours auprès de la justice cantonale, fort de l'avis positif de deux

professeurs d'université spécialistes du droit à la transparence ainsi que du Préposé fédéral, et assure qu'il conduira sa procédure jusqu'à la dernière instance.

À qui profite le crime ?

M^e Fanti, qui me reçoit en son étude sédunoise, me confirme être dans ses droits. « La Suisse a signé la Convention d'Arrhus (pour un accès facilité à l'information environnementale). Il s'agit d'un cas de pollution majeure. Cela engage la responsabilité du Valais, tout doit être rendu public ».

En cette période électorale, peut-on imaginer que ce dossier dérange ?

Monsieur Jacques Melly, Conseiller d'État, chef du Département des

Il faudra attendre l'intervention de la Confédération et la construction de l'autoroute pour que le canton réagisse.

transports, de l'équipement et de l'environnement, dirige les négociations avec la Lonza depuis le début de l'« Affaire » et justifie le refus de la publication dudit dossier en évoquant un risque de compliquer l'établissement des responsabilités et que la divulgation de la décision a été interdite car elle contient des éléments du dossier. Jérémie Pralong, lui, tient un tout autre discours lorsque je lui demande son avis sur la pollution du Haut-Valais, sur le fait que cela n'aurait rien à voir avec celle de Minamata et s'il a une idée du pourquoi du refus de rendre public le rapport :

« Minamata, oui, ça n'est pas pareil que le Valais. Chaque situation est différente, mais une situation moins grave ne justifie pas de ne pas s'y intéresser. Le constat est là: des tonnes et des tonnes de mercure sont jetées dans le Grossgrund Kanal. À l'époque, le service de l'environnement s'élève

VIÈGE,
MONTÉE DE
MERCURE!



à une demi-personne, laquelle ferme les yeux sur la plupart des problèmes. Les paysans vont régulièrement curer le canal pour fertiliser leurs champs et répandre la pollution de manière aléatoire. Il faudra attendre l'intervention de la Confédération et la construction de l'autoroute pour que le canton réagisse. En 2011, on pose une première question à Jacques Melly sur cette pollution car une petite ligne du rapport annuel du Conseil d'État y fait référence: « Pas de souci, tout est sous contrôle, on définira les responsabilités ». Puis la Gauche déposera des postulats et des motions tout au fil des années, poussant M. Melly et l'ancien chef de l'environnement à réagir. Le discours est toujours le même: pas de souci, pas trop de pollution, pas profond. Mais chaque 6 mois, on découvre une pollution plus étendue et plus profonde. Qui paie? Pour l'autoroute ce sera le citoyen et ses impôts. Pour les autres parcelles, ce n'est pas clair, mais le citoyen devra

sortir des billes. Le Haut-Valais se tait, on a trop peur que la Lonza parte, c'est bien trop d'emplois. Et l'ancien chef de l'environnement, responsable de ce dossier depuis 2011, change de camp en 2016 pour être engagé par la Lonza! Si ce rapport pourrait gêner des négociations? Évidemment, car on va probablement découvrir officiellement que la Lonza a triché et pollué. Ce qui risquerait de la voir quitter le Valais ».

La Lonza est effectivement un pilier industriel pour le Haut-Valais: 2'700 employés, un chiffre d'affaires en nette progression en 2016.

Partir vraiment? Ce n'est pas à l'ordre du jour, en effet Thomas Burgener me confirme que la Lonza investit encore dans le Haut-Valais à hauteur de 300 millions de francs avec, à la clé, 200 postes de travail.

Mais à quel prix et à quelles conditions? Le saura-t-on un jour?

Ingrid Mattmann

Commentaire

Quelle perte de temps! Le Valais a minimisé la portée d'une telle pollution. Certes, nous n'avons pas suffisamment de recul, nous ne savons pas si des conséquences sanitaires apparaîtront et nous ne le souhaitons pas. On ne connaît pas l'ampleur des dégâts. Sait-on si le béton est préservé? Sait-on si la nappe phréatique est atteinte?

Dans le Haut-Valais, beaucoup attendent d'être rassurés; que des enfants puissent jouer au jardin sans crainte, que les légumes et les fruits poussent à nouveau dans les potagers!

On demande de la transparence et que ce fameux rapport soit rendu public. Le mal est fait, il faut le réparer!

Il a fallu un siècle pour interdire l'amiante, ne répétons pas les mêmes erreurs, que ce ne soit plus le pot de terre contre le pot de fer!

Ingrid Mattmann



CONCOURS

Solution au concours du numéro 89 du 10 mars 2017: malgré la mauvaise qualité de la photo (mille excuses!), on pouvait reconnaître la ville de Salzbourg en Autriche.

Nous avons reçu cinq réponses exactes. Le sort a désigné comme gagnant: *M. Yannick Papaux d'Ecublens* qui recevra un ouvrage de Stéphane Rossini.

Aujourd'hui, **DES MOTS CROISÉS**. Après avoir rempli la grille, vous réunirez les cases numérotées et vous obtiendrez le mot-mystère.

Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le **vendredi 31 mars 2017** par courrier électronique à l'adresse: redaction@lepeuplevs.ch, par voie postale à Pierre Nicolet – Rue du Milieu 1 – 1908 Riddes ou par SMS au 079 437 42 02.

Horizontal

- I. Gardes
- II. Spécialité de Chippis
- III. Stimulera pour réchauffer
- IV. Note renversée – Branche d'école – Détrône le roi
- V. Dans les mains des travailleurs – C'est un mets en anglais
- VI. Le premier outre-Manche – Un verre de bière
- VII. Unités internationales – Architecte chinois et... pyramidal!
- VIII. Restent sur leurs positions
- IX. Passé... ou futur! – Infirmière

Vertical

1. Souterrain valaisan?!
2. Instrument cher à Roland
3. Dépouillés – Aime bien ceux qui précèdent?
4. Brouillards
5. Article haut-valaisan – Chanteuse
6. Donner, mais sans ordre – Lettre grecque
7. Âme – Costume de pluie
8. Métisses
9. Retour de lob – Renvoi un brin archaïque

1 2 3 4 5 6 7 8 9

| | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|--|---|--|---|
| I | | | | | | | 2 | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | 3 | | | | | 6 | | |
| IV | | | ■ | | | | ■ | | |
| V | 5 | | | | ■ | | | | |
| VI | | | | ■ | | | 1 | | ■ |
| VII | | | | ■ | | | ■ | | |
| VIII | | ■ | | | | | 4 | | |
| IX | | | | ■ | | | | | |



MÉMENTO 2017

>> 5 avril <<

SION MAISON DU PEUPLE | 19 H
Séance du Comité directeur/ BE du PSVR

>> 8 avril <<

COLLOMBEY-MURAZ | SALLE MULTI ACTIVITÉS
DE LA RÉSIDENCE « LA CHARMAIE » | 15 H
Congrès ordinaire du PSVR

>> 1^{er} mai <<

SION | 16 H
Fête du travail

>> 17 mai <<

SION MAISON DU PEUPLE | 19 H
Séance du Comité directeur/
BE du PSVR



Félicitations
à notre **Conseillère d'État**
réélue,
Esther Waeber-Kalbermatten.

Plein succès
pour ce troisième mandat!

LA POSTE

JAA CH-1950 Sion 1

le peuple.**vs**